

VALIDATION DU NIVEAU A1 : METHODOLOGIE

- **Pour valider un item**, l'élève devra obtenir un score minimum de 60% de réussite
- **Pour valider une compétence**, 60% au moins des items devront être réussis*
- **Pour atteindre le niveau A1**, les cinq compétences devront être validées

*soit :

3 items sur 4 pour **REAGIR ET DIALOGUER**

2 items sur 3 pour **COMPRENDRE A L'ORAL**

2 items sur 3 pour **PARLER EN CONTINU**

2 items sur 2 pour **LIRE**

3 items sur 5 pour **ECRIRE**

Si une compétence n'est pas validée, il faudra proposer d'autres situations d'évaluation (items). L'objectif étant la validation des cinq compétences du niveau A1.

« Les items jugés acquis sont obligatoirement renseignés par l'indication d'une date, pour faire ressortir les points restant à valider ou consolider.

Les items non renseignés doivent être évalués ultérieurement.

La non-validation déclenche la mise en place de remédiations. »

(cf. Livret Personnel de compétences)

<http://eduscol.education.fr/cid52824/presentation-du-livret-personnel-de-competences-diaporamas.html>

Activités de compréhension (Comprendre à l'oral / Lire)

Validation : le taux de réussite est supérieur ou égal à 60 %

Activités d'expression (Réagir et dialoguer / Parler en continu / Ecrire)

1. Réalisation de la tâche :

- tâche réalisée
- tâche non réalisée

Dans la perspective actionnelle, le premier critère consiste en effet à mettre en valeur la capacité de l'élève à faire ce qui lui est demandé, en dehors de toute qualité linguistique, qui s'apprécie dans le deuxième critère (recevabilité linguistique)

2. Recevabilité linguistique :

- Ne s'exprime pas ou s'exprime de manière incompréhensible : *zone inférieure*
- Se fait comprendre difficilement en s'exprimant de manière maladroite et incorrecte, tant du point de vue phonologique que grammatical et lexical, en s'aidant de gestes à l'oral ; à l'écrit, de nombreuses erreurs subsistent: *zone intermédiaire*
- S'exprime dans une langue compréhensible, possède un choix élémentaire d'expressions simples et de mots isolés pour les informations sur soi et les besoins de type courant, a un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé ; à l'oral, la prononciation est compréhensible avec quelques efforts pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur ; à l'écrit, la correspondance graphie-phonie est globalement respectée : *zone supérieure*